

# Calendrier des manifestations 2023

Date	Qui	Quoi
Jeudi 5 janvier	Atelier de l'Avenir	Reprise des activités
Dimanche 8 janvier	Paroisse protestante des 2 Rives	Assemblée extraordinaire
Vendredi 13 janvier	Jeunesse de Lavey-Morcles	Assemblée générale
Samedi 21 janvier	Paroisses	Célébration œcuménique de la semaine de l'Unité
Dimanche 22 janvier	Paroisse protestante des 2 Rives	Culte d'installation
Samedi 28 janvier	Amicale Morclane	Assemblée générale
Dimanche 19 février	Carna-Club	Carnaval
Dimanche 19 février	APPEL	Carnaval – cortège et concours
Vendredi 3 mars	Paroisses	Journée mondiale de la Prière
Mercredi 8 mars	Paroisse protestante des 2 Rives	Assemblée générale
Mercredi 22 mars	Paroisses	Soupe de Carême
Mercredi 5 avril	APPEL	Chasse aux œufs en forêt
Dimanche 9 avril	Paroisse protestante des 2 Rives	Aube de Pâques avec petit déjeuner
Samedi 29 avril	APPEL	Sortie papas-enfants - pêche à la truite
Samedi 18 mars	Jeunesse de Lavey-Morcles	Sortie ski aux Martinaux
Dimanche 7 mai	Paroisse catholique	Kermesse
Dimanche 28 mai	Paroisse protestante des 2 Rives	Confirmations - Pentecôte
Samedi 10 juin	Association « Nuit Rocanne » et APPEL	Journée Rocan'bolesque et Nuit Rocanne
Lundi 31 juillet	Amicale Morclane	Fête nationale à Praz-Riond
Mardi 1er août		Fête nationale
Samedi 9 septembre	Amicale Morclane	Sortie d'automne
Jeudi 14 septembre	Municipalité	Réception nouveaux citoyens et habitants
Samedi 16 septembre	Jeunesse de Lavey-Morcles	Bal de la Jeunesse
Dimanche 17 septembre	Paroisse protestante des 2 Rives	Rencontre œcuménique du Jeune Fédéral
Vendredi 22 septembre	Municipalité	Cinéma en Plein Air
Samedi 23 septembre	Jeunesse de Lavey-Morcles	Journée ramassage des déchets
Samedi 23 septembre	APPEL	Journée travaux à la Rosseline
Sam. 30 septembre et		
Dim. 1er octobre	Paroisse protestante des 2 Rives	Fête et Vente de Paroisse
Mercredi 4 octobre	APPEL	Assemblée générale
Samedi 28 octobre	Ski-Club	Brisolée
Mardi 31 octobre	APPEL	Halloween
Lundi 20 novembre	APPEL	Souper des mamans
Vendredi 24 novembre	Ski-Club	Assemblée générale
Dimanche 26 novembre	Paroisses	Feu de l'Avent sur la colline du Boët
Vendredi 1er décembre	Paroisses	1ère Fenêtre de l'Avent
Mercredi 6 décembre	APPEL	St-Nicolas
Vendredi 8 décembre	Paroisses	2ème Fenêtre de l'Avent
Samedi 9 décembre	Municipalité	Noël des Aînés
Vendredi 15 décembre	Paroisses	3ème Fenêtre de l'Avent
Samedi 16 décembre	Jeunesse de Lavey-Morcles	Apéro vin chaud
Dimanche 17 décembre	Paroisses	Noël des Familles

**En général, l'Atelier de l'Avenir a lieu le jeudi toutes les deux semaines.**

## Protégeons les hérissons dans nos jardins



• Avant de tondre la pelouse, de débroussailler, de tailler les arbustes ou de remuer les tas de feuilles mortes, contrôlez toujours qu'il n'y ait pas de hérissons dessous ou dedans.

• Si vous utilisez un robot-tondeuse, placer le fil de délimitation assez en retrait des éventuels arbustes et programmez votre robot-tondeuse pour qu'il s'active durant la journée et non la nuit, ceci afin d'éviter que les hérissons ne soient gravement blessés par le robot.

• Avant de brûler des tas de feuilles ou de bois, vérifiez s'il n'y a pas de hérissons cachés à l'intérieur.

• Evitez d'utiliser les filets de protection dans votre jardin. Ce sont de véritables pièges pour eux.

• Ramassez les éventuelles boîtes de conserves vides et écrasez-les avant de les jeter. Ce sont des pièges dont les hérissons ne parviennent pas à sortir.

• Si une piscine ou une fontaine se trouve à proximité de votre jardin, installez une petite planche ou une grille pour que le hérisson qui viendrait à y tomber parvienne à se hisser jusqu'au bord. Un hérisson sait nager, mais ne peut se hisser hors de l'eau sans appui.

• N'utilisez pas de produits toxiques dans votre jardin. Utilisez des produits naturels comme la cendre (anti-limaces), ou le marc de café (engrais, chasse pucerons), etc.

• Pour désherber, utilisez de l'eau de cuisson du riz, des pommes de terre ou des pâtes, voir également de l'eau salée que vous verserez ou giclerez sur les herbes indésirables et la mousse. C'est efficace et non toxique pour nos amis les hérissons.

• Gardez quelques coins sauvages avec des feuilles mortes et de la paille pour qu'ils puissent confectionner un abri pour l'hiver.

• Disposez des croquettes et des points d'eau pour les hérissons. Si des bébés sont présents, disposez une coupelle de lait pour chatons ou pour chiots (à changer chaque jour). Ne donnez jamais d'autres laits, même pas du lait dé lactosé.

## Voyage dans le passé

Le 19 juin 1708

*Jean Fischer, ancien Ballif de Gessenay, vice gouverneur des quatre Mandemens d'Aigle.*

*Le Sr syndic de Lavey nous ayant informé par plaintes que le torrent apelé le Courset s'est entièrement débordé vendredy dernier et fait un grand ravage, tellement qu'une partie des possessions voisine sont couvertes de grosse pierre et glarier, et les cloisons rompus et emportés, le chemin public enfoncé jusques au Rhône du coté de Bex, et même remplis son cours, de sorte que si on n'y remédie promptement, il est a risquer non seulement que les possessions particuliere ne soient entièrement inondée, mais aussy toute la plaine et singulierement le vilage de Lavey, qui est en danger d'être rendu inhabitable par l'impetueux débordement de ce dit torrent, et comme la Commune de Bex ne prétend pas s'aider audit travail, pour ces causes ledit Sr syndic de Lavey nous ayant prié de nous transporter audit lieu, afin de mettre ordre si possible est ; c'est pourquoy avons marqué jour pour transporter sur ledit lieu de question, à jeudy prochain. C'est ce qui sera notifié audit Sr syndic de Bex par l'un de nos officiers pour dire ses raisons, d'autant que ladite Commune de Bex joûte ledit Courset, afin qu'il n'en prétexte cause d'ignorance. Et communiquerez le fait amiablement à ceux de St Maurice.*

Donné ce 19e juin 1708.

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LAVEY-MORCLES

# Lavey-Morcles informations



DECEMBRE 2022

Rédaction & Edition : Municipalité de Lavey-Morcles  
Graphisme & Print : pir2.ch



Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

2022 touche à sa fin. Nous avons tous l'espoir, avec l'éloignement de la menace de la pandémie, de retrouver une vie plus ou moins normale. Or, les égots démesurés de certains dirigeants mondiaux et les tensions internationales nous ont précipité dans une période d'insécurité et de guerre que nous n'avions plus connue depuis plus de septante ans. Le conflit en Ukraine nous a tous touchés. Il a ravivé des craintes et des angoisses enfouies au plus profond de nous, rappelant à certains les années sombres de la 2e guerre mondiale et à d'autres, les angoisses liées à la guerre froide et à la menace nucléaire. Beaucoup ont fait preuve d'une grande solidarité envers nos « voisins » ukrainiens forcés à prendre la route et à se réfugier dans des contrées plus sécuritaires. Cet élan de générosité ne peut être que loué.

Ces dernières semaines, c'est la menace de la crise énergétique qui plane sur notre hiver à venir. Il paraît indispensable de, toutes et tous, se mobiliser pour réduire au maximum notre consommation énergétique en suivant quelques règles simples (couvrir les casseroles lors de la cuisson, remplacer les bains par des douches, réduire quelque peu la température des lieux de vie, renoncer, pour une fois, aux magnifiques éclairages décoratifs des temps des fêtes, ...). Même si le spectre des coupures de courant s'éloigne quelque peu, l'impact sur les prix et le mouvement général d'inflation que nous vivons aujourd'hui va vraisemblablement toucher les plus vulnérables d'entre nous.

Il faut, malgré tout, savoir regarder le bon côté des choses. La situation actuelle nous permet une mise en œuvre particulière de notre solidarité envers ceux qui nous entourent. Il est plus que jamais important de resserrer le lien qui nous unit à nos voisins, notre village, notre communauté. Il est de notre responsabilité d'être attentif à la détresse de notre voisin. Il est aussi de notre responsabilité de nous engager à un soutien mutuel pour permettre un passage à 2023 dans des conditions les plus agréables possible pour tout un chacun.

Dans la gestion quotidienne de la commune, l'ensemble des autorités s'engagent unanimement et collaborent étroitement. Le souci de développement des infrastructures et de gestion des intérêts de tout un chacun a pour seul but un développement harmonieux afin de soutenir le bien-être et la qualité de vie pour l'ensemble des habitants.

Au moment de formuler des vœux, je souhaite, bien entendu, bonheur et santé à l'ensemble de mes concitoyennes et concitoyens. Je souhaite également que nous puissions tous rester attentifs à la potentielle détresse qui nous entoure et être prêts à nous engager pour soulager quelque peu les personnes dans la difficulté.

Prenez soin de vous, prenez aussi soin de vos voisins, de vos proches. Restons soudés et solidaires. Nous parviendrons ainsi à traverser cet hiver sans trop de casse et à envisager 2023 sous un angle positif et joyeux.

Pour les autorités communales  
Pierre Cattin, président du Conseil communal



## Pénurie d'électricité

Pour faire face à la crise énergétique, la Municipalité de Lavey-Morcles a décidé de mettre en place une stratégie visant à réduire la consommation énergétique, dans le but d'éviter le contingentement ou les coupures prolongées sur le territoire communal. Elle a décidé de prendre les mesures d'économie d'énergie suivantes :

- Limitation de la température de l'école à 21 degrés ; à 20 degrés dans l'administration communale ; à 17 degrés pour les centres sportifs et à 7 degrés pour les entrepôts
- Limitation du périmètre des éclairages (LED) de Noël au centre du village.
- Sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs de la Commune aux économies d'énergie
- Information à la population par différents canaux, notamment par la création d'une rubrique spécifique sur le site communal : [www.lavey.ch/penurie](http://www.lavey.ch/penurie)
- Arrêt des appareils en stand-by tels que photocopieuses, machines à café, etc.

Elle encourage la population de Lavey-Morcles à faire des économies d'électricité et de chauffage en suivant les informations de la campagne Stop Gaspillage ([www.stop-gaspillage.ch](http://www.stop-gaspillage.ch)) et le site Energie et environnement ([www.energie-environnement.ch](http://www.energie-environnement.ch))



## Pensez à la Fête des voisins

**Vous êtes de plus en plus nombreux à nous contacter pour organiser la traditionnelle fête des voisins et nous vous en remercions.**

Celle-ci a pour objectif de favoriser la rencontre et renforcer les liens sociaux entre les habitants d'un même immeuble, d'une même allée et qui se côtoient toute l'année sans prendre forcément le temps de se connaître. La prochaine Fête des voisins aura lieu le vendredi 26 mai 2023 (date prévisionnelle), alors n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir du matériel et plus d'information.

## Ramoneur : suppléance

Pour le service de ramonage, nous vous remercions de prendre contact avec la société Ramonage Sàrl, qui assure la suppléance de M. Marcel Ambresin, au 079 513 10 82.

S'agissant d'une suppléance, la tournée 2022 s'est faite uniquement sur demande des propriétaires.

## Classes de dureté de l'eau potable

En Suisse, on distingue six classes de dureté:

Dureté en fH	Dureté en mmol/l	Appréciation
0 à 7	0 à 0,7	très douce
7 à 15	0,7 à 1,5	douce
15 à 25	1,5 à 2,5	moyennement dure
25 à 32	2,5 à 3,2	assez dure
32 à 42	3,2 à 4,2	dure
42	4,2	très dure

**Les duretés mesurées dans notre commune sont : 16° fH Lavey / 14° fH Morcles**

La Commune de Lavey-Morcles présente une bonne moyenne concernant la dureté de l'eau, car en règle générale plus l'eau est dure, plus il faut entretenir les appareils domestiques (traitements anticalcaire) et plus il faut augmenter le dosage des lessives.

## Décisions du Conseil Communal

Durant le deuxième semestre 2022, le Conseil communal a adopté les préavis suivants :

### Le 23 septembre 2022

**Préavis 05/2022** – concernant l'arrêté d'imposition pour les années 2023-2024

**Préavis 06/2022** – concernant un mandat relatif à des prestations d'ingénieurs pour le réaménagement routier de la Route Neuve et du carrefour giratoire



Les préavis ci-dessus peuvent être consultés sur le site internet de la commune [www.lavey.ch](http://www.lavey.ch) sous la rubrique Autorités – Municipalité.



## HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Lundi de 8h00 à 11h00

Mardi de 8h00 à 11h00 et de 17h00 à 18h30

Mercredi de 8h00 à 11h00

Judi de 8h00 à 11h00

Vendredi fermé

**Pour les Fêtes de fin d'année, l'administration sera fermée du 23 décembre au 3 janvier 2023.**

Si votre emploi du temps ne vous permet pas de vous rendre à l'administration communale durant les heures d'ouverture, vous pouvez obtenir un rendez-vous, sur appel, en dehors des heures proposées

[www.lavey.ch](http://www.lavey.ch)

## Le déneigement



Le déneigement est en grande partie assuré par les employés communaux. Ces derniers, au nombre de trois, assurent un service de piquet du 1er novembre au 31 mars de chaque année. Lors de fortes précipitations, ils œuvrent par ordre de priorité. Nous profitons de ces quelques lignes pour vous rappeler les obligations communales pour le service hivernal :

Règlement d'application de la Loi du 10 décembre 1991 sur les routes (RLRou)

### Art. 5 Service hivernal (art. 23 LR)

« Lors du déblaiement des routes, l'État ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées. »

*Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits.*

*Les riverains sont tenus de prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers de la route et des trottoirs. »*

Nous vous remercions de votre compréhension.

## Ramassages des ordures 2023

Nous vous rappelons que le ramassage de la ferraille et des objets encombrants a été supprimé.

Toutes les informations sur l'élimination des déchets sont disponibles sur le site internet [lavey.ch](http://lavey.ch) à la rubrique Pratique/Services/Gestion des déchets

### Lavey

Ordures ménagères

Tous les vendredis dès 13h

Les sacs sont à déposer au bord de la route uniquement le matin du jour de la collecte.

Vendredi Saint

Judi 6 avril en lieu et place du vendredi 7 avril

Papiers et cartons

Une benne est à disposition toute l'année sur le parking de la salle polyvalente. Le papier peut également être déposé au point de collecte de la STEP et à la déchetterie de St-Maurice

### Morcles

Ordures ménagères

Tous les jeudis dès 7h

Judi de l'Ascension

Mercredi 17 mai en lieu et place du jeudi 18 mai

## Travaux au centre du village

Comme communiqué par voie de tout ménage, la Municipalité a entrepris dès le mois de novembre de gros travaux au centre du village « phase 2 », avec un impact important sur les accès.

Le but principal de ces travaux est de sécuriser et améliorer le fonctionnement de nos infrastructures souterraines.

### DATES ET TRONÇONS CONCERNÉS

**21 novembre au 16 décembre 2022**

**Route des Champs (aval)**

**16 janvier au 10 février 2023**

**Rue du Collège (amont)**

**13 février au 3 mars 2023**

**Chemin du Battoir**

**6 mars au 31 mars 2023**

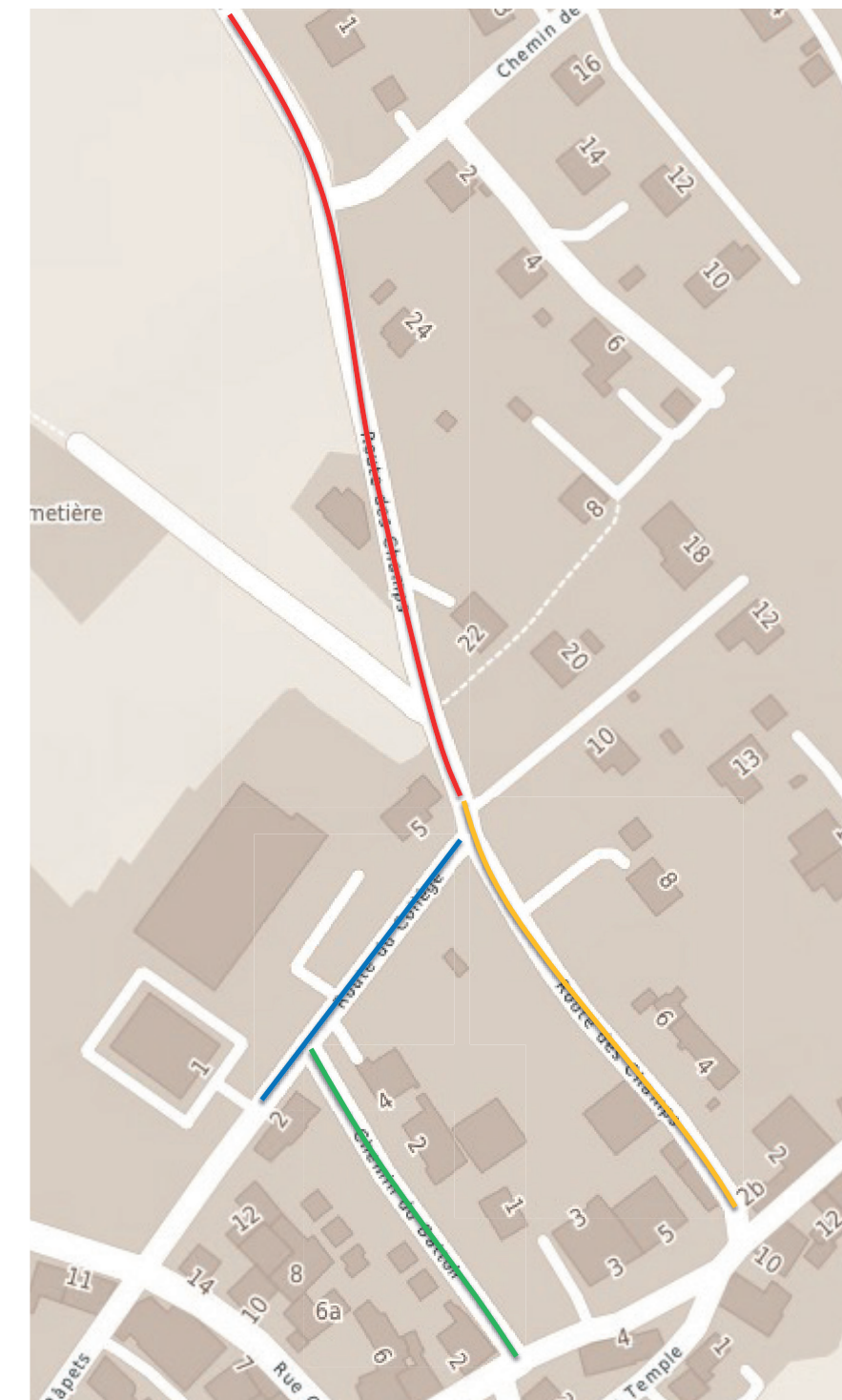
**Route des Champs (amont)**

**3 avril au 28 avril 2023**

**En réserve (météo, neige, autres difficultés)**

Ces dates sont indicatives et restent soumises

aux contraintes imposées par les travaux, la météo et d'éventuels retards.



### QUESTIONS EN LIEN AVEC LE CHANTIER ET L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Entreprise Gasser SA  
Stéphane Schmidli  
079 221 13 85

### QUESTIONS EN LIEN AVEC LE CHANTIER EN CAS D'URGENCE

Bureau RWB SA  
M. Jean-Bernard Boschung  
Ingénieur  
079 828 81 18

### QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Commune de Lavey-Morcles  
Administration communale  
[admin@lavey.ch](mailto:admin@lavey.ch)  
024 485 12 33

Retrouvez toutes nos informations sur le site internet

[www.lavey.ch](http://www.lavey.ch)